

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

→ P. 2 CAMEROUN Faut-il oublier Joe la Conscience ?

L'auteur de cette tribune, Patrice Ngranang, écrivain camerounais, vit aux États-Unis depuis 2000 et enseigne à l'université d'État de New-York.

À FLEUR DE PRESSE : *Bêtisier césairien Des foutaises*

→ P. 4 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Un colonel français mène la torture
La télévision publique suédoise a diffusé un reportage intitulé Le destin de Joseph, jeune Congolais torturé en juillet 2003 par des soldats français.

→ P. 5 CONGO-BRAZZAVILLE De l'huile dans les rouages

La France vient d'accorder une rallonge de 80 millions d'euros. Un coup de pouce pour Bolloré ?

→ P. 6 GABON Chinoiseries

La gabegie continue de plus belle. Dernier exemple en date : le projet de la mine de fer de Belinga.

Concours de clichés à Bongoville

→ P. 7 TOGO Une supercherie de plus
Faure Gnassingbé a lancé les consultations devant aboutir à la mise en place d'une commission « vérité-réconciliation ». Un leurre à visée électoraliste.

→ P. 8 TCHAD Un nouveau Premier ministre, pas de nouvelles perspectives

La nomination, le 16 avril, d'un nouveau premier ministre par Idriss Déby ressemble à une ouverture en trompe-l'œil.

LIVRE : L'Afrique répond à Sarkozy

→ P. 9 NIGER Menaces sur la paix. Pendant ce temps, les affaires continuent...

Moussa Tchangari, directeur du groupe Alternatives Espace Citoyen, personnalité de la société civile nigérienne cerne le contexte qui prévaut au Niger.

→ P. 10 FRANCE RWANDA Les aveux d'apparat

Les glissements du discours officiel français à propos du génocide rwandais ou l'exhibition d'un cynisme exalté et d'une rhétorique déplorative. Décryptages.

→ P. 12 CANADA Multinationales impérieuses et impunies

Un ouvrage décapant sur les agissements des sociétés minières et pétrolières canadiennes en Afrique

Éditorial

Crier famine !

Autant les graves atteintes aux droits de l'homme, qui sont commises en ce moment au Tchad et au Cameroun, trouvent peu d'échos dans les médias – la disparition au Tchad de Ibni Oumar Mahamat Saleh, leader d'un parti d'opposition, et de bien d'autres victimes de la répression de la population civile, l'emprisonnement au Cameroun des artistes Joe la Conscience et Lapiro de Bango et de nombreux autres Camerounais, qui n'ont fait qu'user de leur liberté de protestation, n'émeuvent pas les voix officiellement chargées de la défense des droits humains – autant les « émeutes de la faim » ont fait un tabac médiatique. On retrouve là en effet tous les traits de l'Afrique qu'on aime, naturellement misérable et victime d'on ne sait quelle malédiction. Tous les poncifs sont au rendez-vous : « *Ils sont trop nombreux, ils ne savent pas cultiver* ». Tous les messies se sont précipités pour apporter leurs bons conseils. On a claironné le montant des aumônes de l'aide alimentaire. Selon *Le Figaro* du 18 avril : « *Face la crise alimentaire mondiale, Nicolas Sarkozy annonce que l'aide française sera portée à 60 millions d'euros [défense de rire] dès 2008.* »

Seule manquait au rendez-vous la description de réalités occultées. Non seulement l'Afrique peut nourrir ses habitants mais elle nourrit, entre autres, notre continent. D'immenses surfaces sont consacrées en Afrique au thé, au café, au cacao, à la banane, à l'arachide, toutes productions destinées à l'exportation. Ces productions enrichissent d'une part les grosses entreprises, étrangères pour la plupart, qui détiennent d'immenses plantations, d'autre part toute la chaîne de la spéculation sur les marchés internationaux, tandis qu'elles laissent les populations dans la plus grande pauvreté. Le salaire d'un ouvrier agricole au Cameroun, sur une bananeraie exploitée par une société française, est de 25 000 FCFA, 38 euros mensuels. Soit moins de 1000 FCFA pour dix heures quotidiennes de travail, tandis que le carburant au Cameroun, pays producteur de pétrole, est à 600 FCFA le litre à la pompe. La bouteille de gaz de 30 kg est à 6000 FCFA, le sac de ciment également. L'électricité est à 70 FCFA le kW (deux fois plus cher que le prix moyen en France). Autant dire que l'accès à ces modestes biens est réservé à une minorité. Le marché du gaz, du ciment, de l'électricité, produits localement, est possédé majoritairement par des sociétés étrangères qui dictent les prix.

Les productions vivrières locales sont concurrencées par l'invasion des sous-produits de l'industrie agroalimentaire française : farine, poulets. Le pain, de très basse qualité, est consommé au détriment du bâton de manioc, bien plus nourrissant, facile à produire localement, et qui serait à l'abri des fluctuations du marché mondial. Bien loin d'aider les producteurs locaux, tout est fait pour les racketter, les décourager. Le transport intérieur est pénalisé par toutes sortes de prélèvements qui s'ajoutent au prix prohibitif des carburants. Mais l'Aide française au développement vient de subventionner au Cameroun la production de haricots verts pour l'industrie agroalimentaire de la conserverie française. Avec les salaires qu'elles touchent, les ouvrières de la mise en boîte ne peuvent pas subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.

La liste des aberrations économiques que subit l'Afrique serait infinie. Mais les peuples qui en sont victimes sont sans voix, muselés par des pouvoirs féroces pour leur population mais sans courage, sans intelligence, sans imagination, quand il s'agit d'être asservis aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale et des organismes économiques internationaux représentant ceux des grandes puissances mondiales. Ressent-on, dans ces conditions, l'injure que constitue l'aide, particulièrement dérisoire et méprisante, avec quelques larmes en prime pour s'apitoyer sur ceux qui ont faim ?

Odile Tobner

Patrice Nganang, écrivain et enseignant camerounais

Faut-il oublier Joe la Conscience ?

Écrivain camerounais, Patrice Nganang est l'auteur de la trilogie romanesque *Histoires de sous-quartiers*, comprenant *La Promesse des fleurs* (L'Harmattan, 1997), *Temps de chien* (Le Serpent à plumes, 2001, Grand prix de la littérature d'Afrique noire et prix Marguerite Yourcenar), et *La Joie de vivre* (Le Serpent à plumes, 2003), d'un essai sur Brecht et Soyinka, d'un livre de poésie, *Elobi*, de nouvelles, *Dernières nouvelles du colonialisme* en 2006, de contes, *L'Invention du beau regard* en 2005 et d'essais, *Le principe dissident* en 2005 et *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine*, en 2007.

Il vit aux États-Unis depuis 2000 et enseigne les littératures françaises et allemandes à l'université d'État de New-York.



Jamais les arts n'ont été aussi annonciateurs de l'advenir du Cameroun ; mais jamais aussi les artistes n'ont été aussi seuls ! Si à Douala, en ce février, c'était avec le courage d'un peintre, Mboua Massock, que les feux de la colère se sont soudain saisis de la poudrière qu'est notre réalité, à Yaoundé, les menottes qui retiennent les poignets du musicien de reggae Joe la Conscience, à Kondengui, sont celles qui, avec le changement de l'article 6.2. de la Constitution de notre pays, veulent enchaîner notre futur. Que ce dernier ait été très vite rejoint dans sa solitude par un autre partisan du front du non, le musicien Lapiro de Mbanga, n'inscrit qu'encore plus la voix de l'artiste dans notre gorge à tous, dans notre vo-

lonté à chacun de donner à notre pays un avenir qui vaille la peine. C'est qu'il est clair : avec le changement des articles de notre Constitution, c'est floués que nous avons été tous ; c'est piétinés que nous avons été par le despote qui, plus que jamais, s'est retranché dans son palais du silence, lui qui, sans blague, finira par emprisonner tous ses ministres sans comprendre qu'il ne s'en condamne que plus lourdement ! Mais voilà en ces jours où l'infamie danse le coupé-décagé de la victoire, ce n'est pas lui qui nous concerne, mais plutôt la profonde solitude camerounaise.

Comment le croire ? Il ne se sera donc élevé aucune voix vraiment forte ailleurs pour déculoter le despote, ni de France, ni d'Angleterre, ni des États-Unis ! Ainsi à la différence du Nigeria,

notre voisin, où, comme nous le savons tous, Obasanjo, dans des conditions similaires à celles de notre pays, il y a tout juste deux ans, fut vertement éconduit par la communauté internationale dans ses maléfiques intentions de changer la Constitution de son pays, chez nous finalement l'UE et les États-Unis se seront contentés de murmurer leur désapprobation de forme devant les violences de l'État en même temps qu'ils faisaient un clin d'œil complice au potentat. Le visage de leur abandon du peuple camerounais dans le viol public de son expérience démocratique, c'est le kidnapping sur le perron de l'ambassade des États-Unis, de Joe la Conscience que même sa méthode non violente n'aura pas sauvé. C'est l'abandon du chanteur-activiste à son

sort dans la cour même d'un pays qui veut nous enseigner la démocratie. Aujourd'hui, la Constitution du Cameroun est ainsi boiteuse de l'article 6.2 qui nous a jadis comme aujourd'hui coûté la centaine de morts, et obèse de nombreux autres articles traitres qui *de facto* nous rejettent vingt ans en arrière, au cœur de la dictature dont à vrai dire nous n'étions jamais sortis.

Au lieu de suivre l'exemple nigérian, l'Assemblée nationale a donc, devant tout le monde, aligné notre pays sur le paradigme togolais de la restauration autocratique, le défunt président de cette virgule de pays, Gnassingbé Eyadema ayant été le premier président africain qui, le 30 décembre 2002, en faisant sauter le verrou de la limitation sage des mandats présidentiels, ouvrit le bal infâme dans lequel après l'Ouganda, le Gabon, le Tchad, le Cameroun est aujourd'hui un des participants. Comment oublier que ce tout petit pays ouvrit tout aussi le bal des successions héréditaires en République, quand le 6 février 2005 il y fut décidé soudain d'installer le fils d'Eyadema comme président ? Bien plus sérieux encore : comment oublier non plus que le 13 janvier 1963, c'est encore dans l'identique Togo, et avec le même Gnassingbé Eyadema, que s'ouvrit le bal africain des coups d'État qui aura laissé entre autres crimes, le génocide du Biafra et celui du Rwanda sur les carreaux de l'histoire africaine, tous ces malheurs ayant commencé avec un coup d'État ? Dire que le choix du paradigme togolais est le choix du chemin du désastre, ce n'est pas exagérer ! Les députés du RDPC et de l'UNDP qui ont voté pour l'amendement de l'article 6.2 de la Constitution du Cameroun, et se sont congratulés après, savent-ils seulement quelle histoire ils ont choisi pour notre pays ? Or c'est de la noirceur de cette nuit des longs couteaux dans laquelle nous ont ainsi plongé les grandes ambitions que pour notre futur à tous retentit ma question simple : maintenant que notre Constitution n'a plus son article 6.2 dans la forme qu'on sait, faut-il oublier Joe la Conscience ?

Je pose cette question avec, devant moi, deux photos de l'artiste, l'une, où il est grassouillet, avec à son cou la pancarte « touche pas à ma Constitution », et l'autre, publiée dans *Mutations*, où on le retrouve, au fond de sa cellule, fondu, oui, avec des menottes aux mains. Jamais défaite d'un peuple n'a été aussi visible sur le visage d'un seul homme ! J'ai dit défaite ? O, ce

n'est que d'une bataille qu'il s'agit, comme jadis proclama de Gaulle quand son pays venait de recevoir une raclée ! Car c'est une évidence que l'histoire de notre pays, et je veux dire, de la population de notre pays est, et sera toujours plus longue que celle du despotisme qui aujourd'hui croit s'être donné une dose de jouvence ! Et pourtant, la solitude de Joe la Conscience est celle de chacun d'entre nous. Que Joe ne soit laissé qu'à la sollicitude de son épouse qui vient du lointain Loum lui rendre visite, et de quelques amis épars, est le signe le plus dangereux que la scène publique camerounaise peut nous donner en cette heure de notre pause rageuse. Car chez un artiste comme chez chacun d'entre nous, n'est-ce pas la même voix qui rie, chante, pleure et se tait ? N'est-ce pas la même voix qui parle et qui vote ? La voix des artistes qui dans plusieurs de nos villes a crié la rage couverte de ceux-là qui parmi nous n'envoient pas de motion de soutien à la présidence, n'est-ce pas la voix du citoyen que nous sommes tous en réalité depuis l'indépendance de notre pays des colons, et qui s'exprime par le vote ?

À travers Joe, la véritable question s'impose aujourd'hui : allons-nous oublier ce millier de nos petits-frères qui auront été jetés en taule à travers le pays pour avoir avec des armes de fortune demandé cela qui est la chose la plus juste : un futur autre que le despotisme pour notre pays ? Abandonner Joe la Conscience dans le trou infect de sa cellule, où d'ailleurs on me le dit gravement malade, abandonner Lapiro de Mbanga, abandonner à leur sort donc ces milliers de jeunes qui, comme eux, auront pour nous voulu précipiter l'avenir d'un Cameroun sans Biya, c'est dire à quiconque se lèvera demain pour revendiquer sa citoyenneté qu'il est seul. Oublier dans les miasmes de leur solitude ces damnés qui auront rêvé de notre avenir certain, c'est planter le découragement dans le cœur de chaque citoyen qui, comme eux, demain voudra s'élever pour repousser les frontières de la nuit qui vient de nous recouvrir. C'est donc inscrire encore plus le despotisme dans la racine de notre vie, car plus que tout le capital politique du despote, et nous en vivons les résultats dramatiques aujourd'hui, c'est notre découragement, et donc, la dépolitisation de la population dont les élections législatives du 22 juillet 2007 ont donné le résultat le plus évident, berceau qu'elles auront été de cette Assemblée nationale qui aujourd'hui nous a planté un couteau dans le dos.

Bêtisier césairien

La disparition de Césaire a été l'occasion de nombreux couacs dans les médias hexagonaux, qui ont brillé par leur ignorance et leur racisme. PPDA a fait l'ouverture de son journal sur TF1 par la phrase : « *La Martinique est en deuil* ». Nul doute que lorsque Denis Tillinac quittera ce monde on dira « *le Périgord est en deuil* ». On a entendu ailleurs qualifier Césaire de « *francophone* ». Personne n'a pensé à déplorer la disparition du plus grand écrivain français vivant. Tout a été rabattu sur l'exotisme et la « *négritude* » caricaturée pour l'occasion par les bavards de service. Et comme personne de ce beau monde ne connaît l'œuvre de Césaire on a déformé à qui mieux mieux les titres et les genres. Sur le plateau de Guillaume Durand on a parlé du « *Cahier du retour au pays natal* » au lieu de « *d'un retour* » et du « *Discours contre le colonialisme* », au lieu de « *sur le colonialisme* ». On a parlé de la pièce de théâtre sur Toussaint Louverture, qui est en réalité un essai politique, confondant sans doute avec *La tragédie du roi Christophe*. Enfin, au journal de France 3, on a annoncé la lecture de quelques vers du poète, dont la poésie n'a jamais été sous forme versifiée, ce qui était aisément vérifiable à l'audition de l'extrait en question. Mais quoi on parlait de Césaire, c'était déjà bien beau. S'il fallait en plus s'informer avant de parler d'un noir, faut pas rêver.

Odile Tobner

« Des foutaises... »

Pendant vingt-six ans, Jean Mauriac, journaliste reporter à l'Agence France Presse a suivi les faits et gestes de celui qu'il considérait comme un second père : le général de Gaulle. Aujourd'hui retraité, le fils cadet de François Mauriac est passé des dépêches d'agence au livre d'entretiens. Dans un ouvrage récent, *Le général et le journaliste. Conversations avec Jean-Luc Barré* (Fayard, janvier 2008), il dévoile quelques arrières-pensées du « grand Charles ». Comme ce jour de 1958 où, pendant une tournée africaine destinée à vanter l'« interdépendance », il lui révéla que « *tout cela n'était que foutaises* ». L'acte de naissance de la Françafrique en quelque sorte. Une hydre qui allait grandir dans l'ombre, nullement dérangée par un journaliste militant et fervent gaulliste qui aujourd'hui s'interroge naïvement : « *Pourquoi le Général me confiait-il ces desseins secrets qui auraient suffi à faire sauter la boutique ?* ». Rdb

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un colonel français mène la torture



La télévision publique suédoise SVT a diffusé, le 2 avril, un reportage intitulé *Le destin de Joseph*¹ du nom d'un jeune Congolais torturé en juillet 2003 par des soldats français présents en République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre de l'opération Artémis. Dérapage, ou tradition ?

Selon des militaires suédois, la victime a été interrogée et a subi, durant plusieurs heures, différentes tortures dans la base militaire franco-suédoise Chem-Chem : strangulation avec un lacet, supplice de la baignoire, électricité et enfin simulation d'exécution publique. Menées par le colonel Rastouil, certaines se sont déroulées publiquement, et, de toute façon, « *c'était comme si l'on étranglait un chat : personne, dans le camp, ne pouvait éviter de l'entendre. Celui qui dit qu'il n'a pas entendu est un menteur* », affirme un des témoins. Le Congolais a ensuite été officiellement relâché quelques heures après sa capture, à plusieurs kilomètres de distance. « *La question est de savoir où* », s'interroge un militaire suédois. « *Si c'est dans le camp de ses adversaires, cela signifie un arrêt de mort.* »

Les zones d'ombre de l'opération Artémis

Artémis avait déjà à l'époque suscité des interrogations. Officiellement, il s'agissait d'empêcher « *une catastrophe humanitaire* » en Ituri, et de sécuriser la ville de Bunia, enjeu d'une lutte meurtrière, après le retrait des troupes ougandaises, entre deux factions : l'Union des patriotes congolais (UPC), qui prétendait représenter l'ethnie héma, et le Front des nationalistes intégrationnistes (FNI) qui prétendait représenter l'ethnie lendu.² Le mandat de la force européenne étant très limité dans le temps et dans l'espace, les massacres s'étaient poursuivis hors de Bunia, en grande partie vidée de ses habitants ; et la mission s'était achevée sans qu'aucune amélioration ne soit apportée à la crise régionale. En revanche, de fortes suspicions pesaient sur la diplomatie secrète française, accusée à demi-mot, quelques mois auparavant, par des officiers sud-africains d'avoir réarmé

les FDLR dans sa guerre de l'ombre contre le Rwanda.³

Artémis avait également été soupçonnée d'avoir en fait servi à rééquilibrer le rapport des forces entre le FNI et l'UPC, au détriment de cette dernière les Héma étant apparentés aux Tutsi dans les représentations ethnistes héritées de la période coloniale (et toujours en vigueur dans l'armée française). Les militaires français d'Artémis s'étaient aussi félicités d'avoir remis à l'Ouganda des armes confisquées à l'UPC. Or, c'est ce pays qui armait à ce moment le FNI et d'autres milices... Artémis était originellement une opération française, transformée ensuite en opération européenne, la première du genre en Afrique. Mais très peu d'autres pays avaient contribué autrement que de manière purement symbolique. La Suède y avait envoyé ses forces spéciales : 80 hommes du groupe spécial de sécurité (SSG) et la Compagnie d'action des parachutistes.

Impunité

Face aux tortures infligées par les militaires français, certains des soldats suédois s'étaient immédiatement plaints à leur chef, le lieutenant-colonel Hans Alm. Mais ce dernier se serait contenté de demander un peu plus de discrétion au colonel Rastouil, et avait étouffé le rapport qu'un de ses soldats souhaitait faire remonter au quartier général de l'armée, à Stockholm. À son retour de mission, Alm était promu colonel, Rastouil est depuis devenu général. Il a commandé le 1^{er} RPIMA à Bayonne, puis le service Action de la DGSE. Il est aujourd'hui membre du Centre des hautes études militaires (Chem), et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Alm a été décoré en France, tandis que Rastouil recevait du roi de Suède « *l'une des plus hautes décorations que la Suède puisse donner à un étranger.* »

À leur retour de RDC, d'autres soldats faisaient malgré tout remonter l'information auprès de leurs supérieurs, et le chef des armées, Hâkan Syrén en était personnellement averti à l'été 2006. Il a toutefois fallu attendre qu'un officier présent en RDC délivre un rapport officiel à son unité pour qu'une enquête officielle soit déclenchée au printemps 2007. La Défense nationale suédoise a communiqué le contenu de ce rapport à son homologue française en décembre 2007, et celle-ci a été invitée à prendre part à l'enquête, demande restée sans réponse. Le mois dernier, le ministre de la Défense suédois, Roger Magneraad, a publiquement accusé les soldats français

d'avoir « *utilisé des méthodes s'apparentant à la torture* ». Le colonel Hans Alm, qui servait à nouveau au côté des militaires français au sein de l'Eufor, cette fois au Tchad, a été relevé de son commandement en attendant le résultat d'une enquête interne, de même que le chef des forces spéciales. Côté français, on a d'abord affirmé qu'une première enquête « *n'avait pas permis de corroborer les allégations* » des militaires suédois. Juste avant la diffusion du documentaire, quelques articles ayant paru dans la presse française, le chef d'état-major des armées, le général Jean-Louis Gergolin, a décidé de confier une nouvelle enquête « *approfondie* » à l'Inspection des forces en opération sous la direction du général Paimbault. « *Si ces faits étaient confirmés, ils seraient sanctionnés de manière impitoyable* », affirmait de son côté le porte-parole adjoint de l'état-major des armées à Paris, le général Christian Baptiste. L'enquête « *approfondie, menée avec le soutien et la collaboration des forces armées suédoises* » a livré ses résultats moins d'un mois après avoir été déclenchée : le jeune Congolais « *fortement suspecté d'appartenir à l'UPC (...) n'a subi ni torture, ni sévices* ». L'interprétation initiale suédoise a simplement « *été troublée par des conflits de personnes, et une perception erronée de la situation* », selon un communiqué du ministère de la Défense. *La Libre Belgique* ne se trompait pas, qui affirmait, le 3 avril : « *Une enquête internationale doit être ouverte car la seule enquête française ne peut pas être crédible. Le gouvernement français ayant pour habitude de nier les actes délictuels et criminels de ses citoyens en Afrique. Ou, tout simplement de faire en sorte qu'ils échappent à la justice des pays africains.* » A fortiori s'il s'agit de militaires...

Dérapage ou tradition ?

Christophe Rastouil n'était pas un simple soldat, il donnait l'exemple. Son supérieur, à l'époque à la tête du COS, était le général Poncet. Celui-là même qui dirigeait, en Côte d'Ivoire, l'opération Licorne au moment du carnage commis par l'armée française en novembre 2004. Le général Poncet est également accusé par ses subordonnés d'avoir ordonné le meurtre d'un Ivoirien, Firmin Mathé, en 2005.

« *Que peut-on penser de tout ça ?* », s'interroge sur son blog Jean-Dominique Merchet, le journaliste de *Libération* en charge des questions de Défense. Le contexte peut expliquer des dérapages, pas les justifier.

En RDC, les militaires européens se sont retrouvés plongés dans un univers d'une extrême violence, avec des tueries, des scènes de cruauté et des actes d'anthropophagie. »

Le même journaliste avait estimé à l'époque du meurtre de Mahé : « Une chose semble incontestable ; depuis sa mort, la situation est redevenue très calme dans la région ».4

Sauf que Firmin Mahé n'était finalement pas le dangereux « coupeur de route » que les soldats français croyait avoir étouffé...

La « sauvagerie » africaine et la « barbarie » arabe ont toujours justifié le recours à des procédés spéciaux de la part de l'armée française en Afrique. Le contexte congolais n'explique rien : le FNI, qui a bénéficié de l'indulgence de l'armée française, n'était pas moins criminel que l'UPC ; et la RDC n'est pas le seul pays où de tels procédés ont été mis en œuvre par des militaires français. Certaines méthodes n'ont jamais été reniées depuis l'époque où leur utilisation était théorisée et mise en œuvre à grande échelle en Algérie par les tenants de la guerre antisubversive. Dans le documentaire de la SVT, le lieutenant-général suédois Johan Kihl estimait : « des choses comme ça [la torture utilisée contre le jeune Congolais] ne servent pas à extraire des renseignements, il s'agit de terrifier des gens ». En 2003, l'officier suédois qui commandait les forces spéciales en Ituri affirmait : « Nous avons appris l'Afrique aux côtés des Français », ce à quoi Rastouil répondait : « Nous nous sommes efforcés de leur donner les clés pour s'adapter. » (Le Monde, 1^{er} novembre 2003).

Ce double héritage, la nostalgie coloniale et les techniques de la « guerre révolutionnaire », est particulièrement cultivé au sein des troupes de marine et des forces spéciales. Il débouche inévitablement sur des actions criminelles de plus ou moins grande ampleur. L'impunité à nouveau réaffirmée aujourd'hui par la hiérarchie militaire vaut encouragement.

Victor Sègre

1. Documentaire de Sven Bergman, Joachim Dyfvermark et Fredrik Laurin dont le résumé traduit en français peut-être consulté sur le site de la SVT :

http://svt.se/svt/jsp/Crosslink.jsp?d=90352&a=1101020&lid=puff_1094500&lpos=extra_0

2 : Les deux mouvements se sont rendus coupables de nombreux crimes contre l'Humanité. Sur ce point comme sur les enjeux régionaux et les origines du conflit, lire « *Ituri couvert de sang* », rapport de Human Right Watch, juillet 2003.

3 : Cf. *Billets d'Afrique* n°110, janvier 2003. C'est également au cours de l'opération Artémis qu'Abdul Ruzibiza, le principal témoin du juge Bruguière, avait été exfiltré par la DGSE.

4 : Jean-Dominique Merchet : « *La Grande Muette l'est beaucoup moins qu'on le croit généralement* », Chat avec les lecteurs de *Libération*, 6 décembre 2005.

CONGO-BRAZZAVILLE

De l'huile dans les rouages



La France a accordé, le 2 avril dernier, une rallonge de 80 millions d'euros au Congo. Un crédit supplémentaire qui ressemble fort à un coup de pouce aux affaires de Vincent Bolloré. Mais cela sera-t-il suffisant ?

C'est en sortant d'une entrevue avec Denis Sassou Nguesso que l'ambassadeur de France à Brazza, Nicolas Normand a annoncé la bonne nouvelle : avec 80 millions d'euros de plus, l'aide française au Congo est portée à 260 millions d'euros sur cinq ans. Rappelons qu'en décembre dernier, après un entretien à Paris avec Denis Sassou Nguesso, Nicolas Sarkozy avait arbitré pour une aide française de 185 millions d'euros contre seulement 80 millions proposés par les experts du Trésor français. Ces derniers estimaient que le Congo n'avait pas besoin de l'obole du contribuable français. Ils avaient bien raison puisque la production pétrolière du pays devrait atteindre, en 2008, selon les prévisions, les 13 millions de tonnes. On devinait déjà quelles seraient les contreparties d'une générosité si intéressée.

Au Congo, l'Agence française de développement (AFD) devrait financer partiellement le projet d'assainissement de la capitale (eau, électricité, voirie mais aussi hôpitaux et centres de santé) lancé le 17 avril.

Mais cette coopération renforcée concerne également le programme d'investissement prioritaire (PIP) du port autonome de Pointe-Noire, dont le coût global est d'environ 90 millions d'euros. Les études de faisabilité de ce programme avaient d'ailleurs été financées et réalisées par l'Agence française de développement (AFD). Un organe opaque, le Comité des privatisations, piloté en sous-main par Sassou, est chargé d'attribuer la mise en concession du terminal à conteneurs de l'unique port maritime congolais, porte d'entrée et de sortie de l'Afrique centrale. Parmi les postulants figure évidemment le groupe Bolloré dont la candidature est directement soutenue par l'Élysée.

Avec la construction et l'amélioration de ses infrastructures portuaires, le port de Pointe-Noire prévoit d'augmenter la capacité du ter-

minal à conteneurs de 250 000 conteneurs actuellement à plus de 500 000 conteneurs. Une mine d'or pour le groupe Bolloré et sa filiale SDV déjà acteur majeur du port de Pointe-Noire et qui a annoncé, en février dernier, vouloir y investir de façon significative.

On peut donc s'interroger sur cette rallonge opportune d'argent public alors que l'ami du président français est engagé dans la « guerre des ports africains ». Un crédit supplémentaire qui comme l'huile permettra, sans doute, au moteur français à éviter toute surchauffe éventuelle. Il faut dire que son concurrent le plus sérieux, Dubaï Ports World contrôle déjà celui de Dakar et lorgne sur Djibouti mais aussi Alger. D'autant que Dubaï Ports World aurait surenchéri en dernière minute sur l'offre de Bolloré avec une grosse « commission » pour Sassou. Coupera-t-il la poire en deux en choisissant Dubaï pour la gestion du terminal à conteneurs et Bolloré pour la reprise du chemin de fer Congo Océan (CFCO) ?

Fidèle à sa stratégie dite « du transport intégré », Vincent Bolloré lorgne également sur le chemin de fer Congo Océan (CFCO), épine dorsale de l'économie congolaise reliant Brazza à Pointe-Noire sur 510 km. Bien que confronté à de graves problèmes techniques, économiques et financiers, le CFCO reste stratégique et suscite les convoitises. Dominique Lafont, directeur Afrique du groupe Bolloré est d'ailleurs clair : « *La réussite de la mise en concession du terminal à conteneurs suppose (...) la réactivation du corridor qui monte jusqu'aux pays de l'hinterland* ». Le CFCO assure en effet le trafic commercial (avec correspondances vers la Centrafrique, le Tchad, le Cameroun et la RDC) des hydrocarbures et des produits de base comme le cacao ou le bois. Histoire de mettre toutes les chances de son côté, le groupe Bolloré a même offert une assistance technique gratuite avec la mise à disposition de trois experts, spécialiste de l'exploitation ferroviaire et auditeur de gestion. L'annonce a été faite quinze jours avant la date de l'attribution du marché prévue le 27 avril (à l'heure où nous écrivons ces lignes, le résultat n'est pas connu). Une annonce faite par le ministre transports et de l'aviation civile, Emile Ouosso. Et de rajouter : « *Les intérêts du groupe (Bolloré) sont bien analysés, perçus et acceptés* ». On ne saurait mieux dire.

Quoi qu'on en dise, les petits services rendus à Nicolas Sarkozy par Vincent Bolloré ont un prix...pour le contribuable français.

RdB

GABON

Chinoiseries



La gabegie continue de plus belle. Dernier exemple en date : le projet de la mine de fer de Belinga ou comment Omar Bongo brade les ressources gabonaises. Une très vieille habitude.

L'exploitation de la mine de fer de Belinga au nord-est du Gabon à proximité de la frontière avec le Congo-Brazzaville, nécessite la construction d'un barrage pour l'alimentation en énergie ainsi que d'une route de desserte.

Un appel d'offres a donc été lancé par le gouvernement gabonais aux termes duquel le projet français a été écarté (on a connu la Françafrique en meilleure forme), le projet brésilien étant jugé meilleur, mais c'est en définitive le projet chinois qui a été retenu...

Une étude réalisée par EDF en 1966 indiquait que les chutes de Tsengué Lélédi se prêtaient bien à l'aménagement hydroélectrique souhaité : sols graniti-

ques, garantie de débit et productivité assurés, alimentation en électricité, sur un axe de 300 km, de nombreux villages et petites villes, peu ou pas de risques d'inondations et enfin un site situé suffisamment loin du parc naturel d'Ivindo, atout majeur d'un tourisme encore embryonnaire mais qui ne demande qu'à être développé.

Or, le projet de la compagnie chinoise CMEC prévoit l'installation d'un gigantesque barrage sur le site de Kongou, dédale de chutes et de cascades étalé sur plus de 2 km. C'est l'un des sites phares du réseau des parcs nationaux gabonais. Une telle installation entraînerait à coup sûr outre la destruction de ce site, l'inondation d'une partie du parc naturel d'Ivindo.

Le contrat entre le Gabon et le partenaire chinois, montre s'il en était besoin que la Françafrique a désormais des émules, l'élève n'étant pas loin de dépasser le maître.

Qu'on en juge : vingt-cinq ans d'exonération d'impôts et taxes, dégâts environnementaux à la charge du Gabon, mais le meilleur reste à venir...

Alors que le périmètre nécessaire à la réalisation du projet est de 500 km², le

contrat porte sur la mise à disposition de 7 700 km² soit 15 fois plus, et a pour conséquence évidente la mise à disposition « gracieuse » d'importantes ressources en bois, or et diamants.

Ultime bizarrerie, la surface concédée concerne non seulement le Gabon mais s'étend également au Congo voisin... Apparemment Omar Bongo et son beau-père Denis Sassou N'Gusso viennent de lancer un nouveau concept qui n'en doutons pas est plein de promesses : le bradage familial transfrontalier...

Comment en est-on arrivé là ?

Selon les règles officiellement en usage au Gabon en matière de contrat avec un partenaire étranger, si l'investissement est à la charge de ce dernier (y compris les dépenses afférentes au respect de l'environnement), la propriété des équipements réalisés revient à l'État gabonais après vingt-cinq ans. Dans le cas présent, il n'est rien prévu de tel.

Les dispositions prévues aussi bien dans le Code de l'environnement (article 29) que dans le Code forestier (article 14) sont pourtant claires et interdisent toute activité portant atteinte à l'équilibre écologique comme à l'exploitation de tout produit naturel sans autorisations préalables.

Or l'autorisation de construire la route a été donnée par une lettre du seul ministre des mines, du pétrole et des hydrocar-

Ils ont dit

Concours de clichés à Bongoville

Le sketch qui s'est déroulé le 10 avril à Libreville mérite de rester dans l'anthologie du grotesque franc-africain. Le couple Claude Guéant, Alain Joyandet est venu faire amende honorable chez Bongo, interviewé pour l'occasion, et dont les borborymes ont dû être sous-titrés pour être tant soit peu intelligibles. Ce que ce dernier a dit d'important c'est qu'il y a des « secrets » entre chefs d'État et que les propos de Bockel sur l'enterrement de la Françafrique constituaient «un risque qu'il a provoqué celui-là ». Était-ce une menace ? Il faut le croire à la célérité et la docilité que les Français ont mise à satisfaire le potentat sénile. Se présentant comme metteur en scène de la farce, l'avocat Robert

Bourgi avait amené les journalistes de Canal + dans son avion. Il aurait dit à Sarkozy : « *L'orage gronde. Le père Bongo va faire sauter la marmite* ». Il leur a confié également que Sarkozy et Carla, au cours de leur voyage en Afrique du Sud, en février, avaient désiré rencontrer Mandela, mais on leur avait dit qu'il était malade. Qu'à cela ne tienne, Bourgi a la solution : « *S'il y a quelqu'un qui peut rendre la chose possible c'est Bongo* » et la photo-souvenir a pu être prise le 28 février.

On ne demande qu'à croire les dires de Bourgi. L'inconvénient c'est que dans *Paris-Match* du 10 au 16 avril, on peut admirer dans un reportage-photo sur Céline Dion, un superbe cliché de la chanteuse près du fau-

teuil d'infirmier de Mandela. On a même juché le rejeton René-Charles sur les genoux de l'idole (je veux dire Mandela). Cette photo est présentée comme ayant été prise à la Saint-Valentin, soit le 14 février. La chanteuse était venue remettre à la Fondation Nelson Mandela les gains de son concert en Afrique du Sud, prix de l'entrevue et du cliché-souvenir. On ne doute pas que les arguments de Bongo n'aient été aussi persuasifs. L'écrivain sud-africain Breyten Breytenbach disait récemment que Mandela c'est la tour Eiffel. Tous les peuples veulent se faire photographier avec lui. Son entourage apparemment sait exploiter le monument jusqu'à l'indécence.

Odile Tobner

bures, Richard Auguste Aunouvié, en juillet 2007, sans aucune étude d'impact environnemental. Cette décision ne relève en aucun cas des attributions de ce ministère, mais de celui des eaux et forêts, ce que ne saurait ignorer l'intéressé... celui-ci ayant en effet exercé précédemment la fonction de ministre des Eaux et Forêts.... Amnésie ou schizophrénie, le diagnostic reste ouvert.

La société civile gabonaise n'est pas restée inerte devant un tel coup de force, notamment par l'intermédiaire de la plateforme Environnement Gabon (15 ONG environnementalistes) et de son coordonnateur Marc Ona Essangui (à qui la France refuse un visa) qui ont vivement réagi. La réponse du gouvernement, un grand classique dans les relations avec les ONG un peu trop remuantes, a consisté à brandir la menace de poursuites en diffamation et à lancer une campagne de diabolisation auprès de l'opinion, les présentant comme « des ONG à la solde des puissances occidentales ». Environnement Gabon a donc rendu public les termes du contrat léonin envisagé entre le gouvernement gabonais et la compa-

gnie chinoise CMEC. Contraintes cette fois de réagir sur le fond, les autorités gabonaises ont annoncé fièrement que les deux parties devraient se retrouver autour d'une table pour renégocier les termes de ce contrat. On apprend ainsi que les parts du Gabon dans la Compagnie minière de Belinga (COMIBEL) passeraient de 10 % à 25 %, et qu'un représentant des ONG environnementales devrait intégrer la « *délégation gouvernementale chargée du suivi et du contrôle de ce projet* ». On peut nourrir quelques doutes légitimes sur l'étendue des pouvoirs qui seront les siens...

L'activité déployée par cette plateforme a eu également et surtout pour effet de bloquer les travaux en cours de réalisation de la route, ce qui est rassurant.

Mais comme une mission gabonaise de haut rang s'est rendue à Pékin pour revoir dans une négociation parallèle, discrète et n'en doutons pas « chaleureuse » les termes du contrat, l'avenir est beaucoup moins rassurant.

Ne nous y trompons pas, ce combat des ONG environnementales gabonaises nous concerne tous, car l'ONG qui la

coordonne, Brainforest, est présente sur tous les fronts de la lutte pour la transparence. Elle est au cœur de la coalition gabonaise *Publiez ce que vous payez* concernant la transparence des revenus du pétrole et que des avancées significatives ont été obtenues grâce, en partie, au rôle qu'elle a joué.

Un autre enseignement à tirer de cet imbroglio, porte sur l'aggravation prévisible du pillage du domaine forestier du Gabon et bien entendu au-delà. L'Union européenne a certes mis en place des garde-fous pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts, mais la Chine n'est pas si regardante. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le groupe Rougier, valeureuse entreprise charentaise, acteur majeur en Afrique centrale, vende désormais l'essentiel des bois exploités à des partenaires chinois.

Ceux-ci (ou leurs voisins de palier) se feront un plaisir de nous le vendre sous forme de produits transformés sans que cela provoque le moindre froncement de sourcil de la part de qui que ce soit. Ainsi va le monde.

Jean-François de Montvalon

Togo

Une supercherie de plus



Faure Gnassingbé a lancé avec tambours et

cymbales, le 15 avril dernier, les consultations devant aboutir à la mise en place d'une commission « vérité-réconciliation ». Un leurre à visée électorale.

Il a suffi du lancement de cette fameuse cérémonie pour que certains Togolais et ONG deviennent subitement optimistes ou accordent un certain crédit à ce processus. La question qui taraude tous les observateurs avisés, au fait des méthodes du pouvoir RPT (Rassemblement du peuple togolais), est de savoir comment le principal bénéficiaire des crimes et autres massacres de 2005 peut-il livrer les assassins sans se faire lui-même harakiri. Même si l'on a pris soin habilement, lors de la signature de l'Accord politique global (APG), de noyer les crimes du pouvoir dans une prétendue remontée de l'histoire en 1958, la manœuvre, pour plusieurs raisons, semble montrer la volonté de Faure Gnassingbé de

renvoyer dos à dos les assassins et les victimes, histoire de sauver son fauteuil présidentiel quelque peu vacillant.

Pour y arriver, on a pu se rendre compte de la cacophonie qui a entouré cette commission dont parfois, le mot « justice » a été escamoté dans la formulation, et pour cause !

C'est symptomatique de la façon dont l'on veut noyer le poisson. De toute évidence, le lancement de ce processus de consultations, plusieurs fois reporté, sous la pression de ceux qui ont le cœur hanté, dit-on dans les coulisses du sérail, a été organisé seulement pour préparer l'élection en 2010 du principal profiteur des crimes en question. Des consultations qui ont aussi l'avantage de donner une certaine assurance à la communauté internationale sur la bonne volonté du pouvoir de Lomé à faire la lumière sur les événements sombres de l'histoire de notre pays et non du règne des Gnassingbé, du père au fils. Une façon de se dédouaner des crimes d'avril 2005 dont les responsabilités ont été clairement établies par une enquête des Nations-Unies. La communauté internationale en souscrivant à cette manœuvre ou à cette supercherie semble donner


l'impression que, soit elle ne maîtrise pas les réalités du Togo, soit comme dans le cas des dernières législatives émaillées de fraudes (qu'elle n'a pas voulu voir), elle se fait complice du pouvoir avec des intérêts inavoués.

Le processus de consultations n'aboutira à rien si, par tous les moyens, l'on tente de noyer les crimes d'avril 2005 dans un prétendu examen de l'histoire togolaise depuis 1958. L'urgence aujourd'hui est de traduire devant la justice leurs auteurs qui circulent librement dans le pays au vu et au vu des victimes ou de leurs proches avant de parler d'une quelconque réconciliation entre les fils de ce pays. Les quarante ans de règne de Gnassingbé ont été un processus macabre de violences de toutes sortes exercées par un clan sur de pauvres citoyens. C'est véritablement les crimes de cette période qu'il faut élucider pour concrétiser la réconciliation tant fanfaronnée par le pouvoir RPT. Les contorsions actuelles n'aboutiront à rien, nous devons donc cesser de donner un quelconque crédit à un processus piloté par le RPT, seul bénéficiaire de tous les crimes commis dans ce pays.

Dimas Dzikodo

TCHAD

Un nouveau Premier ministre, pas de nouvelles perspectives

 La nomination, le 16 avril, d'un nouveau premier ministre par Idriss Déby

ressemble à une ouverture en trompe-l'œil alors qu'un des principaux opposants manque toujours à l'appel et que la sécurité n'est pas assurée.

Si Youssouf Saleh Abbas, le nouveau Premier ministre à l'œuvre à N'Djaména n'est pas le plus décrié des politiciens tchadiens, il ne semble pas pour autant emporter l'enthousiasme de nombreux de ses compatriotes. Chargé de former « un gouvernement d'ouverture », Youssouf Saleh y a placé 4 personnalités de l'opposition (issues de partis composant la Coordination des partis politiques pour la défense de la constitution, CPDC). Leur opposition au pouvoir en place n'est pas considérée comme étant particulièrement musclée. C'est ce gouvernement qui sera chargé d'engager des négociations avec les groupes rebelles actifs sur le territoire. Ainsi évite-t-on soigneusement le tant souhaité dialogue inclusif entre représentants de tous les mouvements politiques, des groupes rebelles, et de la société civile. La primature doit par ailleurs réanimer l'accord du 13 août 2007, signé par la quasi-

totalité des partis politiques tchadiens, que le prédécesseur de Youssouf Saleh (Delwa Kassiré Coumakoye) avait laissé s'endormir... Rappelons à ceux qui affirment que le limogeage de Monsieur Coumakoye résulte de cet « oubli » et que le président Déby n'a rien entrepris pour inciter son Premier ministre d'alors à s'en préoccuper.

Cet accord, qui a pour objectif affirmé le « renforcement du processus démocratique », salué comme un premier pas positif, a cependant de nombreuses faiblesses.. Il en écarte la société civile. Le Collectif pour le suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation (CS-APR)¹ en a fait une remarquable lecture critique. L'encensement de l'accord de 2007 auquel on assiste ressemble davantage à une astuce peu subtile qu'à un acte de courage.

La situation telle qu'elle se dessine n'est pas porteuse d'espoir. La déception est lisible dans les yeux des Tchadiens. La commission d'enquête sur les événements de février, notamment en ce qui concerne l'opposant « disparu », Ibni Oumar Mahamat Saleh, porte parole de la CPDC, fait du sur-place. La sécurité des opposants, des journalistes indépendants, des responsables de la société civile n'est toujours pas assurée. Le nouveau gouvernement dit d'ouverture n'est guère ouvert et rien n'indique qu'il empruntera un chemin différent de celui jusqu'ici suivi. Sans l'implication de la communauté internationale aux côtés du peuple tchadien, afin qu'il puisse choisir ses dirigeants grâce à des élections transparentes, nous pouvons craindre le *statu quo* (Déby ou éventuellement un équivalent) et ses convulsions.

Quant à la France, elle persiste et signe par la voix de la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Pascale Andréani. Celle-ci a salué l'entrée des quatre opposants dans le nouveau gouvernement tchadien en espérant « que cela permettra de donner une impulsion nouvelle au processus de l'accord du 13 août » et félicité l'« opposition républicaine » d'avoir accepté cette participation aux affaires. Elle ne semble pas avoir remarqué que le parti d'Ibni Oumar avait refusé cette participation, qu'au sein des partis l'ayant acceptée le ravissement n'est pas unanime, et que les groupes rebelles auraient plutôt tendance à ricaner. Notre pays tourne toujours le dos aux sages recommandations de la société civile dont elle n'a cure. Le « 13 août », rien que le « 13 août », nous n'avons rien d'autre en magasin.

L'immense majorité des Tchadiens aspire d'abord à la paix. Elle souhaite pouvoir choisir elle-même ses dirigeants, avec l'espoir qu'il en résultera une vie décente. Pour mettre cela en place, il faut du temps (le temps bien géré est plus intelligent que le cynisme pressé !). Le temps coûte cher entend-t-on répondre à cette injonction à la sagesse. Nous répondons à notre tour que l'on a dépensé beaucoup d'argent au Tchad pour soutenir le pire : il convient maintenant de dépenser trois fois plus si nécessaire pour se racheter.

Sharon Courtoux

1. www.tchadactuel.com/communiquer.php?2007/08/29/25-communique-de-presse-ducaspr-relativement-a-laccord-politique-du-13-aout-2007

Lire

L'Afrique répond à Sarkozy

Contre le discours de Dakar

Le 26 juillet 2007 à Dakar, lors de sa première visite en Afrique subsaharienne, Nicolas Sarkozy a profondément blessé les Africains par un discours mal venu. Rien sur le rôle réel de l'Europe et des institutions financières internationales dans l'appauvrissement de ce continent. Aucune allusion aux régimes « kleptocrates » et féroce dictatorial, soutenus par les différents gouvernements français depuis les « indépendances ». L'Afrique vilipendée à Dakar par Sarkozy, c'est celle du pacte colonial, fragilisée par la Françafrique dans un monde de plus en plus organisé et cupide. Voilà ce que dénonce cet ouvrage dont les auteurs viennent de différents pays africains. Ils fournissent d'utiles rappels historiques, face au révisionnisme qui s'entête à réécrire sans pudeur l'histoire de la traite négrière et de la colonisation.

Mais l'intérêt de ce livre majeur dépasse le cadre d'une simple réponse à Nicolas Sarkozy : il décrit sans concession les véritables défis qui interpellent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain, et l'appelle avec confiance à trouver, par elle-même, les moyens de les relever.

Collectif sous la direction de Makhily Gassama, édition Philippe Rey



Youssouf Saleh Abbas

Youssouf Saleh Abbas, n'est pas un inconnu dans le monde politique tchadien. Directeur de cabinet du président Goukouny Weddey au début des années 1980, ancien vice-président de la conférence nationale souveraine en 1993, puis affilié au groupe rebelle MDJT (Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad) et durant plusieurs années opposant en exil en France, Youssouf Saleh a rallié le pouvoir actuel en 2006 avec un poste de conseiller en relations internationales du président Déby.

NIGER

Menaces sur la paix. Pendant ce temps, les affaires continuent...



Moussa Tchangari,
directeur du groupe
Alternatives Espace

Citoyen, est une des personnalités les plus en vue de la société civile nigérienne. Son passage en France, à l'invitation de Survie a été l'occasion de mieux cerner le contexte qui prévaut au Niger, et qui a vu naître l'an dernier, un mouvement de contestation armée, dont les contours ne sont pas toujours faciles à définir...

Février 2007. Un nouveau site de prospection d'Areva est attaqué. La rébellion du nord-Niger fait parler d'elle pour la première fois dans les médias français. Contrairement à la rébellion touarègue de 1990, le mouvement se revendique cette fois-ci de tous les Nigériens, et appelle avant tout à une meilleure répartition des pouvoirs politiques et des ressources nationales, en particulier des richesses de sous-sol nigérien. Un an durant, le président Tandja refusa de considérer ce mouvement, et niera son existence, tout en essayant, sans succès, de l'écraser militairement. En effet, le Mouvement nigérien pour la Justice (MNJ) se joue des forces armées nigériennes et met en garde qu'aucune solution durable n'est envisageable sans la résolution du conflit.

Moussa Tchangari, qui a toujours gardé une distance vis-à-vis de la rébellion – se revendiquant de la société civile – nous explique : « Il y a eu 100 000 tonnes d'uranium extraites et vendues, rapportant environ 2 250 milliards de francs CFA. 291 milliards sont revenus à l'État nigérien. Le Niger et ses populations n'ont pas profité de cette ressource. C'est Areva et la France qui ont profité de cette exploitation depuis 37 ans ».

La guerre s'est donc installée peu à peu au nord du Niger : les populations sont forcées de se déplacer, des zones entières sont minées et certaines villes au nord d'Agadez deviennent des villes fantômes (Iférouane). Les combats et le niveau de violence augmentent chaque mois un peu plus. Et les forces armées nigériennes manquant de motivations,

ses soldats désertent peu à peu pour rejoindre la rébellion, si bien qu'on voit arriver de nouveaux soldats venant des zones plus au sud du Niger. Dans ces conditions, l'armée reflue et ne contrôle plus que les centres urbains. Dans sa retraite, les exactions sont de mises contre les populations civiles selon la maxime « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ». (lire le communiqué d'Amnesty du 3 avril 2008 : *Niger : Exécutions et disparitions forcées suite à des représailles menées par l'armée*). Moussa nous prévient : « Il faut que les gens soient sensibles à la question du conflit dans le nord [...]. Il y a un effort que les gens doivent faire pour mieux comprendre les enjeux autour de ce conflit, et éviter d'être manipulé par certains acteurs qui cherchent à présenter le conflit comme un conflit essentiellement touarègue. C'est un problème qui est lié à la question de l'exploitation des ressources et au fonctionnement du cadre démocratique, et les enjeux vont bien au delà de ce qu'on veut bien présenter aux gens. Il ne faut pas voir le problème sous l'angle vraiment réducteur de la question touarègue. »

Areva ne fera pas la loi au Niger

En mars 2008, à Paris, sous l'impulsion d'Issouf Ag Maha et de ses amis du collectif Tchénagen, voit le jour un nouveau collectif de mobilisation *Areva ne fera pas la loi au Niger* que Survie rejoint. Il se donne pour objectif d'attirer l'attention sur la situation qui prévaut au Nord-Niger et dont sont victimes l'ensemble des populations du Niger. En effet, le *black-out* partiel, voir total dans la presse nationale et internationale et le retrait de la grande majorité des Ong de la zone ne favorisent pas la circulation d'une bonne information sur ce qui s'y passe.

Le contexte ne facilite pas l'essor des mobilisations, comme on l'avait vu en 2005 contre la flambée des prix, qui pourtant touchent de plein fouet les populations : « La situation n'est pas du tout bonne. C'est une situation que les populations vivent très difficilement. » explique Moussa Tchangari. Les mobilisations de la société civile, emmenées, à Arlit, par l'ONG Aghri in Man connaissent elles aussi un ralentissement. « Les mobilisations se sont plus ou moins estompées avec ce contexte de rébellion. Il y a toujours des résistances au sein de la société civile. Mais beaucoup de choses ont changé ».



Moussa Tchangari (Ph. Martine Diambou. afriradio.net)


Avant de repartir au Niger, Moussa délivrait un dernier message, qui nous l'espérons sera entendu : « Nous avons besoin de la solidarité de tout le monde dans les luttes que nous menons pour plus de démocratie au Niger. Nous avons besoin que les gens s'intéressent à ce qui s'y passe : à la fois les mauvaises choses mais aussi les bonnes choses qui se passent dans ce pays. On veut que les gens s'intéressent et comprennent qu'Areva, fait des choses graves au Niger qui méritent d'être dénoncées. Pendant quarante ans, cette société a continué à piller les ressources du pays : il faut œuvrer à ce que l'accord avec Areva permette aussi au Niger de tirer profit de ses ressources naturelles. »

Dernièrement, selon le collectif *Areva ne fera pas la loi au Niger*, le gouvernement a attribué 139 permis de recherches à des compagnies canadiennes, chinoises ou australiennes. Le contexte de guerre favorise l'état d'urgence et empêche la tenue d'un débat dans la société nigérienne sur le cadre démocratique. Le président Tandja pourrait bien en profiter pour demeurer au pouvoir sous le prétexte des tensions qui minent le pays. C'est donc bien les minces acquis de la « démocratie » nigérienne qui sont menacés aujourd'hui...

Sebastian Alzarreca

FRANCE RWANDA

Les aveux d'apparat

 Les glissements du discours officiel français à propos du génocide rwandais ou l'exhibition d'un cynisme exalté et d'une rhétorique déplorative. Décryptages.

« **H**élas ». Un mot clé dans la bouche de Bernard Kouchner. Une espèce de sésame destiné à la fois à l'excuser en démontrant sa compréhension des choses, et à prouver sa profonde honnêteté en résonnant comme un aveu d'impuissance.

C'est donc un homme empli de bonne foi qui, n'ayant pu, hélas, se déplacer pour la commémoration du génocide des Tutsi du Rwanda, s'est fait remplacer par un conseiller, hélas mal rasé, et surtout très gêné aux entournures. On le comprend. Pourtant, le ministre n'a pas hésité à décevoir les attentes de la centaine de rescapés et militants présents, ni douté du message à leur délivrer par la voix de son subordonné. Flanqué d'une collègue qui a mâché son chewing-gum d'un air morne tout au long de la cérémonie, le conseiller a donc pris la parole d'une voix mal assurée : « *Autant ne pas vous le cacher, le rapprochement nécessaire avec le Rwanda est encore loin, car entre nous, il y a les ordonnances Bruguière (...) et l'indépendance de la justice n'est pas un vain mot dans ce pays...* ». Lorsque nous avons rencontré Paul Kagamé à Kigali, l'entretien fut rapide : tant que ces ordonnances existeront, rien n'évoluera... », « *Pourtant, au nom du ministre, je tiens à être précis : il y eut bien UN génocide des Tutsi du Rwanda... dans lequel notre pays a sa part de responsabilité...* ».

Pour finir, s'excusant une dernière fois, le conseiller crut bon d'ajouter, non sans fierté, que monsieur Kouchner était « *prêt à accueillir une délégation d'Ibuka* », et ce « *dès qu'un créneau serait trouvé* ». Tout en défendant à son auditoire d'y voir un « *lot de consolation* » pour compenser l'absence de son patron.

Une rhétorique déplorative

Dans la somme de points de suspension du discours, chaque auditeur est prié

de décliner alternativement les mots « *malheureusement* » (un adverbe cette fois, mais lui aussi consubstantiel au discours kouchnérien) ou « *hélas* », comme on l'a dit. En usant de cette rhétorique déplorative, M. Contini, tout à sa volonté de persuader l'auditoire que, cette fois, quelque chose avait vraiment changé, fut bien incapable de dire quoi, sauf à s'auto-convaincre que son ministre menait avec courage un combat dantesque contre d'obscur pesantiers, et qu'en ce sens, il était le vrai ami et défenseur des victimes. Ainsi Bernard Kouchner doit-il « *lui aussi* » lutter contre des extrémismes et voit-il dans l'indépendance de la justice française une barrière entravant la route de son grand œuvre diplomatique.

On pourrait s'amuser d'une telle mauvaise foi, si l'objet du combat de Survie était la seule restauration des relations diplomatiques avec Kigali. Mais ce discours contient déjà les termes d'une nouvelle approche rhétorique de la complicité française au Rwanda. Un recentrage très net du débat, qui amènera probablement la diplomatie française à prendre en charge une part de responsabilité, quitte à faire payer quelques lampistes militaires¹ ou à s'en décharger sur un mort (quand bien même aurait-il été à la tête de l'Etat). Nul doute que, après quelques péripéties, Paul Kagamé répondra présent. La nouvelle donne du Kivu² ne lui laisse guère de choix. Dans ce grand ménage de printemps, le rapport de la commission Mucyo risque de disparaître, et désormais tout propos non consensuel sera dénoncé et invalidé au nom d'une morale de façade qui ne peut se permettre une remise en cause des fondements de l'édifice, au nom de ce bon sens qui condamne tout discours qui manquerait de « mesure », et risquerait d'être « subversif » ou trop « militant ». En clair : au nom des bienfaits de la sacrosainte sagesse moderne qui a pour nom *realpolitik*. La *realpolitik*, comme le rappelait gravement notre ministre des Affaires étrangères le 26 mars dernier dans les colonnes du *Parisien*, « *c'est la différence entre signer une pétition ou être responsable de la politique étrangère* »³.

Comment ne pas voir ici un cynisme d'État qui nie sciemment le troisième

terme de l'équation : les communautés victimes de violences de nature étatique, à l'égard desquelles l'État français est au mieux, indifférent, et au pire complice ? Pourtant, en concédant une part de « *responsabilité* » – de simples « *fautes* » et autres petits aveux certifiés par la force de son expérience – l'homme courageux qui a la lourde charge de mettre en oeuvre la politique « *réelle* » et « *réaliste* » du pays veut en finir une fois pour toutes avec la présomption de « *complicité* » de génocide au Rwanda, et couper l'herbe sous les pieds des « *militants* » qui accusent la France.

Une simple faute

Qui le blâmerait de ne pas scier la branche sur laquelle il est confortablement installé depuis quelques mois ? Et de fait, que peut-on dire à celui qui brandit avec ostentation le bouclier de son engagement sur place : « *Il m'a fallu marcher sur des crânes en bouillie* »⁴. Des « *fautes, hélas* » accorde-t-il. Quelle place peut prendre une « *faute* » dans l'échelle de la responsabilité d'une nation ? Se trouve-t-elle au même niveau que la simple erreur de jugement ? Au moins dans une dictée, une « *faute* » ne coûte jamais qu'un point.

En la matière, le mot suffira-t-il à masquer aux Français l'obstination acharnée et coupable dont ont fait preuve ses propres dirigeants de 1990 à nos jours ? Tout dépend de la manière dont les médias nationaux investiront le dossier.

Mais au fond, de quoi nous plaignons-nous si Bernard Kouchner met tout sur la table ? Le problème est que, en aucune façon, le leurre d'un aveu d'apparat ne peut servir la remise en cause profonde d'un système, la Françafrique. Or, si notre objet à tous est de lutter contre la répétition de ce type d'événements et d'enchaînements, la vérité est affligeante : tandis que Bernard Kouchner, par la voix de Monsieur Contini semble abattu par les pesantiers français, en notre nom à tous, nos soldats, ceux de la République une et indivisible, luttent encore ce mois-ci pour protéger Monsieur Déby et son panier de 25 000 crimes, pour ne citer que l'exemple le plus récent.

Un discours recentré

Cette nouvelle façon de tout mettre sur la table est bel et bien le signe de ce recentrage. Qui, il faut le noter, vaut à Bernard Kouchner d'être condamné assez durement par Pierre Péan et consorts. Il est vrai qu'après avoir dénoncé Paul Kagamé comme « *le pire dictateur africain* », un rapprochement diplomatique avec Kigali tend pour le moins au cynisme. Mais ces critiques viennent fort à propos pour le ministre, car elles valident la « sagesse » de l'actuelle position française comme une garantie de son engagement personnel voire de son positionnement dans le camp de la vérité.

Dans le cadre de ce débat reformulé, la Commission d'enquête citoyenne (CEC) ne change ni d'objectifs ni de *credo* : l'application de la justice. Dans ce contexte, et aujourd'hui plus que jamais, ses armes restent la qualité de ses expertises, l'argumentation et l'établissement des faits qui sous-tendent ses accusations, et, peut-être en tout premier lieu : sa capacité d'analyse pour dénouer l'écheveau complexe de la complicité avérée de la France.

Un cynisme exalté

Ces dernières années, l'association Survie fut le lieu privilégié de cette analyse, étayée par un immense travail de recueil de témoignages, d'enquête et de réflexion. Or le « nouveau » discours diplomatique franco-rwandais illustre, dans son domaine, un évident tournant dans la communication franco-africaine. Dorénavant, on exhibe un cynisme exalté : on n'a jamais autant promis d'en finir ici avec notre politique africaine, pour ne jamais autant appuyer et perpétuer celle-ci là-bas. Là-bas, c'est-à-dire en Afrique. La condition de ce cynisme est ce filtre invisible qui enserre le continent et le place dans un autre champ, celui d'un virtuel de bazar qui, en guise de toute explication, se résume dans un vocabulaire indigent meublé de quelques mots néocoloniaux qui neutralisent toute réflexion : « *lutttes tribales* », « *massacres ethniques* », « *combats ancestraux* » ou encore « *tradition guerrière* ».

Or ce filtre de séparation entre l'Afrique et l'Occident n'a pas été supprimé. Bien au contraire. Pour en revenir au Rwanda, le négationnisme des mots, celui qui consiste à opposer aux victimes du génocide les victimes de la seconde guerre du Congo, ou d'user à dessein du pluriel en parlant des génocides, est appelé à disparaître. Car

un autre négationnisme, plus subtil, se loge ailleurs : celui qui consiste à se reconnaître une petite part de responsabilité dans une chaîne événementielle éminemment « complexe ».

Et ce négationnisme subtil a de beaux jours devant lui : il repose à la fois sur le consensus autour d'une nécessaire *realpolitik*, et sur le déni durable que suppose l'absence de la moindre empathie nationale avec les pays africains. En cela, les Rwandais ne sont que les victimes sacrificielles de nos ex-colonies. Tant qu'il faudra plus de 100 morts noirs pour déclencher une brève dans les médias, tous les aveux d'impuissance ou de responsabilité du monde n'y changeront rien. Les morts par massacres, crimes contre l'humanité, génocides, les morts de la pauvreté liée à la mondialisation ne feront qu'émouvoir cinq minutes à table, avant que la conversation ne verse sur un autre sujet plus gai. Car « *après tout, on n'y peut rien : c'est comme ça, ainsi va le monde* ».

Dans cet univers les Charles Millon, Bernard Kouchner et consorts pourront s'indigner et rivaliser de leur plumes dans des tribunes sans lendemain. D'autres tels les aventuriers de l'Arche de Zoé tâcheront de se bâtir une statue de héros, en s'inventant un devoir d'humanité. Encore une fois l'Afrique est une bonne proie. Ils trouveront toujours d'honnêtes medias pour s'émouvoir de leur action, car cette fois c'est magnifique, des blancs sauvent de malheureux petits noirs, au nom d'une vision très extensible du devoir d'ingérence. Mais cette vision tiers-mondiste du devenir de l'Afrique n'est, elle aussi, qu'une déclinaison de notre perception paternaliste du continent.

Le plus long scandale de la République se révèle au fil du temps être aussi le plus grand. Et s'il y a une urgence absolue à mettre à terre la Françafrique, c'est en France que doit se mener ce combat. Sans aucun doute, l'objectif de Survie se situe dans la remise en cause de cette République, qui en notre nom à tous, depuis cinquante ans, sacrifie de force l'Afrique et ses 980 millions d'habitants. (Cette lutte n'est pas une utopie. Et Survie a prouvé qu'en portant très haut la rigueur de l'enquête, la force de l'analyse qui en découlait devenait imparable).

Du sang et des larmes

Certes, le résultat de ce travail est loin d'être spectaculaire. Il recèle un labeur immense, bien moins séduisant que

certaines actions militantes. Dans cette obligation de sérieux, se pose plus que jamais cette question fondamentale : « *Que voulons nous ?* ».

Avant toute chose, ne pas se tromper d'ennemi. La vérité ne se trouve ni dans le camp de la « militance », ni dans celui de « l'expertise ». Ces deux modes d'action doivent s'appuyer l'un sur l'autre. Sauf qu'en la matière, l'un doit être le combustible de l'autre. La question qui se pose dès lors à Survie, n'est pas de choisir entre les méthodes mais d'user avec circonspection de l'action pour ne surtout pas peser sur le trésor de l'association : l'implacable rigueur des enquêtes et analyses : son expertise. Toute autre ambition relèverait d'un *quiproquo*, d'une erreur d'aiguillage. Et comme on le voit avec le Rwanda, la lutte pour la vérité exige une certaine finesse.

Le 7 avril 2008 au soir, dans le sous-sol d'une église parisienne une femme rwandaise témoignait de la mort de ses proches en mai 1994. Une interminable litanie de noms, chacun suivi d'un commentaire : « *Daphrose avec qui j'allais faire les bêtises et qu'ils ont laissé hurlante à moitié décapitée, Tharcisse qui m'a appris à jouer au foot et qu'ils ont percé avec une lance...* » À chaque portrait, la jeune femme fondait en larmes. Car la Françafrique c'est surtout cela : du sang et des larmes.

Dans les pleurs de chaque victime, dans la détresse de chaque immigré, dans le doute quotidien de chaque maman inquiète de ne pouvoir nourrir son enfant le lendemain, les débats de nos sociétés résonnent pour ce qu'ils sont : un luxe de riches, ignorant le sens du mot « urgence ».

C'est au nom de cette urgence qu'il n'y a aucune concession à faire, puisque Survie bénéficie de la plus fidèle alliée qui soit : la vérité. Tout l'enjeu est de la désenfouir pour la révéler au grand jour.

Camille Méricourt

1. Comme commence à le craindre le général Lafourcade qui met en garde le gouvernement contre tout « lâchage » (Défense nationale et sécurité, mars 2008)

2. Le communiqué de Nairobi et l'accord de Bukavu en janvier 3. Voir Billets d'Afrique n°168, p.12.

4. « [...] il y a eu les centaines de milliers de morts tutsi et hutu modérés, il y a eu ces bouillies de crânes sur lesquelles nous avons marché, il y a eu un génocide tellement semblable aux nôtres et tellement différent aussi, et il y a maintenant des soupçons aussi graves qu'insupportables pesant sur nous, sur notre armée, sur nos soldats », Bernard Kouchner/ Défense Nationale et Sécurité Collective.

CANADA

Multinationales impérieuses et impunies

Un ouvrage décapant sur les agissements des sociétés minières et pétrolières canadiennes en Afrique et le pillage des ressources.

Formé à l'initiative d'Alain Deneault, le collectif Ressources d'Afrique s'est donné pour objectif d'examiner la nature des intérêts canadiens en Afrique et d'inscrire cette question dans le débat public. Notre groupe a synthétisé des travaux (rapports, livres, articles, documentaires, témoignages) faisant état de la présence d'intérêts privés et a ensuite analysé l'action gouvernementale du Canada sur le continent. La densité des résultats obtenus et l'analyse produite ont justifié la rédaction de cet ouvrage. Comme en FrancAfrique, le tableau n'est guère reluisant. C'est le continent tout entier qui se trouve progressivement investi par des compagnies minières et pétrolières qui trouvent à Toronto une bourse permissive, offrant un

climat d'affaire qui permet de prospérer au Sud en taisant les conditions d'exploitation et en jouissant de l'impunité à l'extérieur des frontières canadiennes, le tout avec la caution tacite d'Ottawa qui ne fait rien pour faciliter la poursuite au criminel de ces sociétés privées. Autant d'éléments qui ajoutent au caractère mafiacain du pillage des matières premières, et qui fait officieusement du Canada un paradis judiciaire pour les sociétés inscrites au Toronto Stock Exchange.

Noir Canada ne pouvait pas ne pas évoquer la toute-puissante canadienne Barrick Gold (numéro 1 mondial de l'or). C'est cette société qui, la veille du lancement du livre, a brutalement mis en demeure les auteurs ainsi que l'éditeur Ecosociété de ne pas procéder au lancement de cet ouvrage, et ce sans en avoir lu une seule ligne.

La lettre, envoyée à un nombre extraordinaire de destinataires, enjoint auteurs, éditeur et membres individuels du conseil d'administration de l'éditeur à ne pas diffuser le livre « *contenant des allégations fausses et diffamatoires à l'endroit de la société* », et les menace

de poursuites conduisant à des « *dommages et intérêts substantiels* » dans le cas contraire. Ne craignant pas la croissance exponentielle de la censure, la société ajoute que des procédures judiciaires seraient intentées à « *toute personne qui contribuerait à propager davantage ces fausses allégations* ». L'affaire a fait grand bruit dans la presse québécoise et internationale, un tapage qui a donné une visibilité inespérée à l'ouvrage.

Barrick a décidé de se poser en censeur, par ce qui s'apparente à une tentative d'intimidation, ou plus précisément une menace de SLAPP (Strategic Lawsuit Against Public Participation), une pratique qui consiste pour de riches sociétés à réduire au silence des groupes de citoyens sans ressources, en les entraînant dans des procédures judiciaires longues et coûteuses. Un réel danger pour la démocratie au Canada. Mais aussi un vrai test, puisque ce type de procédures est vivement critiqué au sein de la population québécoise et a récemment fait l'objet de travaux d'une commission parlementaire. Nous considérons que ce test est d'autant plus nécessaire que les épargnants canadiens se trouvent à financer le pillage du continent africain, le plus souvent à leur insu, via leurs fonds de retraites ou de placement communs.

William Sacher

Collectif Ressources d'Afrique
www.ressourcesdafrique.org
Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique par Alain Deneault (avec Delphine Abadie et William Sacher), 352 pages

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « FrancAfrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel : _____

- France : 25 euros (faibles revenus : 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur www.survie-france.org ou à contact@survie-france.org

Lettre fondée par F.-X. Verschave
Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
Ils ont participé à ce numéro : S. Alzarreca, Dimas Dzikoko, W. Sacher, C. Méricourt, JF de Montvalon
Abonnements : Alexandre Picheral.
Coordination : O. Thimonier

Association Survie
210 rue Saint-Martin
F75003 Paris
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://www.survie-france.org>
contact@survie-france.org
Commission paritaire n° 0211G87632
Dépôt légal : Mai 2008 - ISSN 1155-1666
Imprimé par Imprimerie 3A
Abonnement :
25 euros (Étranger : 30 euros ; personne à faible revenu : 20 euros)

